



LOCATAIRES

Mise en fonctionnement du chauffage collectif

L'Opac du Rhône mettra en fonctionnement ses installations de chauffage collectif sur son patrimoine entre le 6 et le 10 octobre 2022, compte tenu des prévisions météorologiques

Publié le 06 Octobre 2022

Dans le contexte actuel de hausse des coûts de l'énergie, la Première ministre Mme Elisabeth Borne a rappelé que la température à l'intérieur des logements devait s'élever à 19 degrés. Le Code de l'énergie précise d'ailleurs dans ses articles R241-26 et R241-27 que « *Dans les locaux à usage d'habitation [...], les limites supérieures de température de chauffage sont [...] fixées en moyenne à 19 °C.* »

Le début de l'automne et les premières fraîcheurs, notamment au-dessus de 600 mètres d'altitude, posent aujourd'hui la question du maintien de la température des logements à 19 degrés dans les résidences de l'Opac du Rhône.

En général, pour obtenir une température de 19 degrés à l'intérieur des logements, il faut que la température extérieure moyenne sur 24 heures soit de 16 degrés.

Cette année, compte tenu des prévisions de températures sur les différents territoires du département (voir la carte), les chauffages collectifs de l'Opac du Rhône seront donc actionnés entre le 6 et le 10 octobre 2022.

Les installations de chaufferies collectives de l'Opac du Rhône fonctionnent dans un objectif d'optimisation de la consommation d'énergie. Elles se mettent en veille lorsque la température extérieure permet d'atteindre 19 degrés à l'intérieur des logements. Elles se remettent à produire de la chaleur lorsque la température extérieure est insuffisante pour maintenir les 19 degrés dans les logements.

Ce dispositif s'inscrit dans la démarche de sobriété énergétique engagée par l'Opac du Rhône le mois dernier. Il favorisera une meilleure maîtrise des dépenses de chauffage collectif au profit des locataires.

Réhabilitation des logements énergivores

En mars 2021, l'Opac du Rhône a engagé un plan ambitieux de rénovation énergétique de son patrimoine, qui mobilise 80 M€ sur la période 2021-2026. Ce programme concerne 2 000 logements (dont 800 classés en étiquette énergie F et G) et 100 résidences, soit un sixième du parc de l'Opac du Rhône.

En octobre 2022, le bilan de cette action est le suivant : 7 opérations (221 logements) ont été livrées ; 8 opérations (339 logements) sont en cours de travaux ; et 19 opérations (395 logements) sont en cours de montage. Fin 2023, la moitié du plan sera donc réalisée, conformément au planning initialement prévu.

**Opac du Rhône
(siège social)**

6 rue Simone Veil
CS 90103
69530 BRIGNAIS

 8h30-17h

 **Twitter**

(<https://twitter.com/opacdurhone>)